



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

Convoqué le mardi 21 juillet 2020

COMMUNE DE GARDANNE

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Vincent BOUTEILLE

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL - EXERCICE 2019 -

GRANIER Hervé
MUJICA Antonio
ZUNINO Sandrine
GIUSTI Alain
IMMORDINO Christiane
MAZILLE Arnaud
BOUKERCHE Fouzia
NALIN Pascal
SANNA Valérie
GARCIA Jean-François
ARAB Noura
CHABAUD Danielle
GIORDANO Gérard
DIF Kuidar
MARASTONI Michel
D'ONORIO DI MEO Corinne
DUPIN Claude
FERRARINI Valérie
BENSADI Kafia
BELARBI Kamel
SCELLES Magali
CUCCHI-GILAS Sophie
ALLEGRIINI Lisa
BOUTEILLE Vincent
JORDA Claude
GAMECHE Samia
BENDJEGUELLAL Kamel
PONSART Paméla Procuration à M. Jorda
BESSAIH Jimmy
LA PIANA Jean-Marc
RICHARD Marie-Christine
PORCEDO Guy
GARELLA Jean-Brice Procuration à M. La Piana
MUSSO Alice Procuration à M. Porcédo
PRIOURET Bruno

Nombre total de conseillers : 35
Présents à la séance : 32 à la question n° 01 puis 33 à partir de la question n° 02
Nombre de pouvoirs : 03 à la question n° 01 puis 02 à partir de la question n° 02
Absents à la séance : 00

Conseil Municipal du lundi 27 juillet 2020 - Délibération n° 16 - Secteur Finances Locales

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif Principal de l'exercice 2019,

Après avoir entendu et approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2019,

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2019 correspondants.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, **Pour** : 24 Majorité Municipale – M. Jorda (02)/M. Bessaih/Mme Gamèche/M. Bendjeguella – M. La Piana (02)/Mme Richard/Mme Musso/M. Porcédo – **Abstentions** : M. Priouret, l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du Compte Administratif Principal, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	REALISATIONS		RESTES A REALISER	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Recettes	35 177 063,21 €	11 534 775,92 €	0,00 €	1 917 277,69 €
Dépenses	33 680 918,71 €	10 384 623,96 €	0,00 €	3 729 156,94 €
Résultat de l'exercice	1 496 144,50 €	1 150 151,96 €	0,00 €	- 1 811 879,25 €
Déficit reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Excédent reporté	10 858 961,97 €	1 814 043,23 €	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE CLOTURE	12 355 106,47 €	2 964 195,19 €	0,00 €	0,00 €
DEFICIT DE CLOTURE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

ARTICLE 2 : De constater pour le budget principal les identités de valeurs avec les résultats présentés par le Compte de Gestion de Madame le Receveur Municipal et de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

ARTICLE 3 : D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus pour le Compte Administratif 2019 pour le budget principal.

ARTICLE 4 : Conformément aux règles de la comptabilité M14, l'affectation du résultat se fera par délibération spécifique. Celui-ci sera repris au budget primitif 2020.

Le Maire de Gardanne,
Hervé GRANIER



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : **29 JUIL. 2020**

AFFICHEE LE : **29 JUIL. 2020**

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : **29 JUIL. 2020**